

## Missions d'information

### *Missions d'information créées par la Conférence des Présidents*

Trois missions d'information ont été créées par la Conférence des Présidents.

■ La première s'est penchée sur **les enjeux des essais et de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (O.G.M.)**. Sans nullement occulter les inquiétudes que leur utilisation incontrôlée peut légitimement soulever dans l'opinion publique, le rapport final s'est attaché à mettre en lumière les incontestables apports des O.G.M. aux techniques agronomiques modernes ainsi que le handicap qu'un rejet total et a priori constituerait pour la compétitivité globale de notre agriculture. C'est la raison pour laquelle, à travers 60 propositions concrètes, la mission a d'abord voulu promouvoir une démarche pragmatique, axée sur un renforcement opérationnel des garanties de sécurité entourant les essais et l'utilisation des O.G.M., à travers notamment : une meilleure fixation des règles de coexistence des cultures, une clarification des procédures d'autorisation et de suivi, une meilleure information des populations directement concernées par les essais et, enfin, une prévention globale des risques environnementaux.

■ La deuxième s'est consacrée à **la famille et aux droits des enfants**. Réagissant à plusieurs cas récents de maltraitance infantile non détectés par les services sociaux en dépit de leur exceptionnelle gravité, la mission a souhaité consacrer ses premiers travaux aux moyens d'améliorer concrètement et rapidement la protection de l'enfance en danger. Dans une note d'étape publiée le 29 juin et adoptée à l'unanimité de ses membres, la mission a proposé plusieurs mesures particulièrement innovantes pour éradiquer ce type de dysfonctionnements administratifs et limiter autant que possible leurs inadmissibles conséquences. Sont notamment suggérées par la mission l'instauration d'une obligation active de partage des informations entre les professionnels de la protection de l'enfance « dès lors qu'il y a indice d'un danger pesant sur l'enfant », ainsi qu'une clarification radicale des responsabilités entre les différents niveaux de compétence, avec recentrage autour de l'échelon départemental. Parallèlement, la mission a préparé le compte-rendu de ses conclusions, qui devrait intervenir au début de l'année 2006, sur les deux autres volets de sa compétence : les fondements et l'évolution de la famille d'une part, les évolutions souhaitables du droit de la famille d'autre part.

■ La troisième et dernière mission, constituée peu avant l'achèvement de la session, consacre ses travaux aux **risques et aux conséquences de l'exposition à l'amiante**. La mission a d'ores et déjà adopté un ambitieux programme de travail qui la conduira à étudier successivement la quasi-totalité des aspects de cette délicate question de santé publique : gestion de l'amiante résiduel, prévention des risques professionnels, aspects scientifiques et médicaux, prise en charge des victimes, aspects juridiques (notamment sous l'angle de la responsabilité pénale), aspects internationaux... La mission, qui a entamé un premier cycle d'études et d'auditions, devrait rendre ses conclusions au début de l'année 2006.

### Missions d'information créées par la Conférence des Présidents

*Mission d'information sur les enjeux des essais et de l'utilisation des organismes génétiquement modifiés*

CRÉÉE LE 5 OCTOBRE 2004

PRÉSIDENT : JEAN-YVES LE DÉAUT (SOC)

RAPPORTEUR : CHRISTIAN MÉNARD (UMP)

Rapport n° 2254, déposé le 13 avril 2005

*Mission d'information sur la famille et les droits des enfants*

CRÉÉE LE 7 DÉCEMBRE 2004

PRÉSIDENT : PATRICK BLOCHE (SOC)

RAPPORTEUR : VALÉRIE PÉCRESSE (UMP)

Note d'étape publiée le 29 juin 2005

*Mission d'information sur les risques et les conséquences de l'exposition à l'amiante*

CRÉÉE LE 12 AVRIL 2005

PRÉSIDENT : JEAN LE GARREC (SOC)

RAPPORTEUR : JEAN LEMIERE (UMP)